Syndicalisme d'ici et d'ailleurs • Numéro 1

EN AFRIQUE, LES SYNDICATS EN LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

SOLIDARITÉ

Syndicalisme d'ici et d'ailleurs • numéro 1

CE DOSSIER SOLIDARITÉ EST UNE PUBLICATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE.

IL EST LE PREMIER D'UNE SÉRIE SUR LE «SYNDICALISME D'ICI ET D'AILLEURS». IL A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉCHANGES D'INFORMATION *DIALOGUE SOLIDAIRE* FINANCÉ PAR L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI).

COORDINATION:
SYLVIE BÉLANGER
RÉDACTION:
SYLVIE BÉLANGER ET
CHANTAL MANTHA
PHOTOS:
SYLVIE BÉLANGER,
PAUL CHIASSON,
MARIE MARSOLAIS,
ROGER SAUCIER
CARTOGRAPHIE:
CLAUDETTE RODRIGUE
INFOGRAPHISME:
LOUISE GRAVEL
IMPRESSION:
L'ANCRE DE COULEUR

LE CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE
9405, RUE SHERBROOKE EST,
MONTRÉAL (QC)
H1L 6P3
TÉL. : (514) 356-8888
FAX : (514) 356-0475
COURRIER ÉLECTRONIQUE:
CISO@WEB.NET

OCTOBRE 1996

DÉPÔT LÉGAL :
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

Table des matières

INTRODUCTION
- EN AFRIQUE, LES SYNDICATS EN LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ 2

BURKINA FASO
- UN BON ÉLÈVE DU FMI 4
- LE PARI DE LA MOBILISATION 4
- CGTB, SNESS 5
- SNEAB 6

MALI
- SUR LA ROUTE DE LA DÉMOCRATIE 7
- LE SYNDICALISME À UN TOURNANT HISTORIQUE 7
- SNEC, FEN, SNSAS 8
- SYNAP-CSCOM 9

SÉNÉGAL
- DANS L'IMPASSE DES AJUSTEMENTS 10
- LES DÉFIS DU PLURALISME SYNDICAL 10
- SUTSAS, UDEN 11
- SAES 12

TOGO
- CRISE POLITIQUE ET DÉPRIME ÉCONOMIQUE 13
- LE SYNDICALISME EN «DÉMOCRATURE» 13
- UNSIT 14

ORGANISATIONS SYNDICALES ET DE SOLIDARITÉ D'ICI
- CEQ, CISO, CSN 15
- FIIQ, FTQ 16

En Afrique, les syndicats en lutte contre la pauvreté

Depuis 20 ans, l'Afrique vit une double *révolution*. Au début des années 80, s'est amorcée une révolution *économique*, sous l'impulsion des bailleurs de fonds et des institutions internationales, pour un redressement économique qui se laisse, hélas, toujours attendre dans beaucoup de pays; les années 90 seraient celles d'une révolution *politique* insufflée par le vent de la *démocratisation*. Si la première, à travers les programmes d'ajustement structurel, traduit le credo néo-libéral des gouvernements et des bailleurs de fonds, la seconde a redonné de l'espoir et du courage aux forces vives des sociétés africaines. Mais quelle que soit l'issue des programmes mis en place, **la véritable révolution reste à faire: l'amélioration des conditions de vie de la majorité des populations.** Malgré le nombre restreint de travailleuses et travailleurs salariés dans les pays africains, les organisations syndicales sont devenues à ce chapitre des acteurs clés tant au plan économique que politique, comme lieux de contre-pouvoir et de canalisation des revendications populaires.

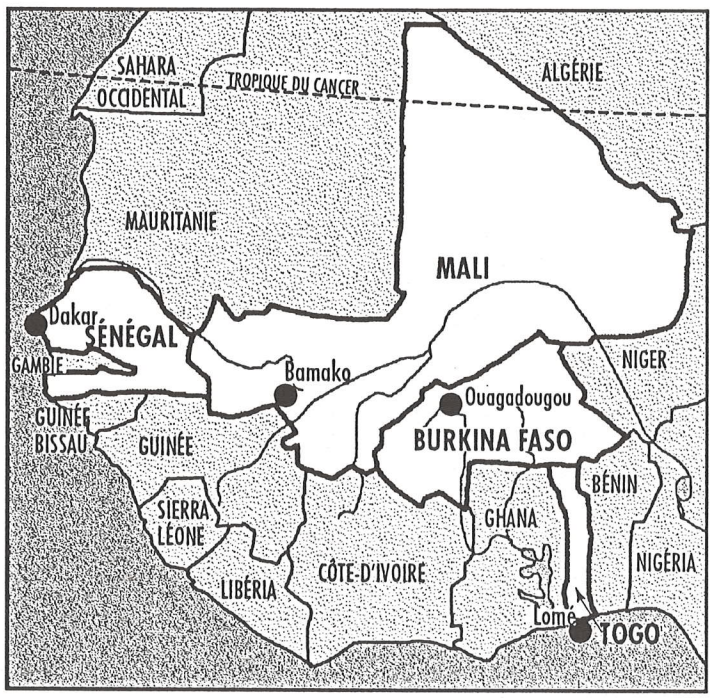

Un même leitmotiv guide les organisations syndicales qui sont présentées dans ce dossier *Solidarité* sur le syndicalisme dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Burkina Faso et Togo): la crise économique, exacerbée par l'ajustement structurel et la dévaluation de la monnaie. Ces deux mesures indissociables imposées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont des effets sociaux qui ont pris des allures de cauchemar pour les populations... et pour les syndicats. Ainsi, la crise dans les pays du Sud revêt d'étranges similitudes avec celle que l'on connaît ici, dans les pays du Nord !

Contrairement au discours optimiste de la Banque mondiale, les programmes d'ajustement structurel actuels, loin d'empêcher la détérioration des conditions de vie des populations, l'ont plutôt exacerbée. Les problèmes dus à un revenu diminué et, de là, à un pouvoir d'achat sans cesse érodé, sont le lot du quotidien: par exemple, les prix des aliments de base, même locaux, ont plus que doublé, et les médicaments sont devenus carrément inaccessibles. Dans un tel contexte, comment convaincre les populations de participer à la démocratisation qui devrait leur donner plus de dignité et un peu plus d'emprise sur leur vie? Et quand l'étranglement économique devient un outil de plus dans les mains d'une élite dirigeante qui en profite pour asseoir encore davantage son pouvoir fondé sur l'armée, comme au Togo, comment peut-on même parler de démocratie?

Mais l'ajustement structurel, avec son train de mesures comme la privatisation, les licenciements, les hausses des tarifs des services essentiels, la déréglementation, a par ailleurs engendré un «repositionnement social» des organisations syndicales qui doivent désormais développer des *activités non négociantes*, question de survie. Dans ces pays où la formule Rand est inconnue, les syndicats

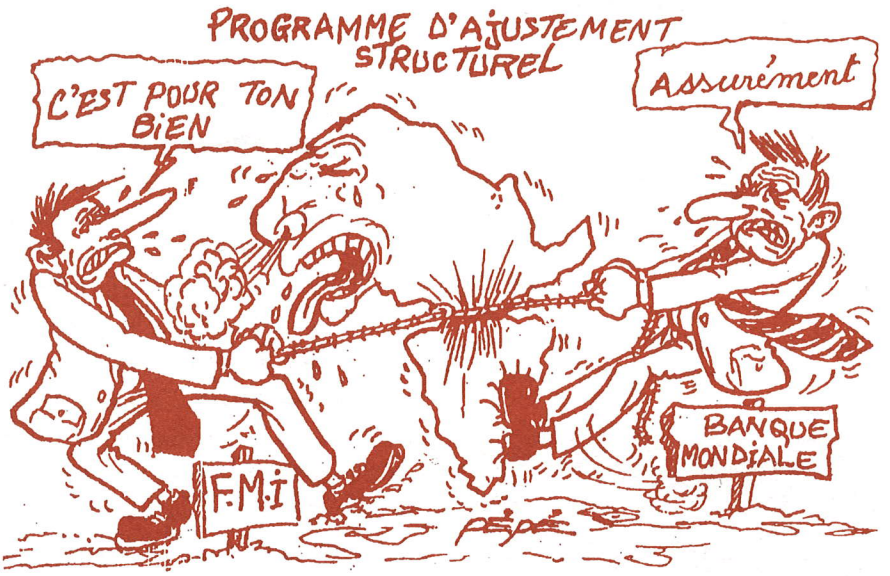

ne peuvent plus limiter leurs activités aux revendications traditionnelles comme l'augmentation des salaires, d'autant plus qu'ils recrutent un membership de moins en moins capable de payer sa cotisation. La solution réside dans un changement des pratiques syndicales, dans la création d'alternatives aux programmes d'ajustement structurel. Par exemple, dans le but de pallier les effets sociaux des mesures d'ajustement, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, des syndicats multiplient la mise en place de mutuelles de crédit visant à offrir à moindre coût des services indispensables pour financer des pharmacies coopératives, des lignes de crédit à taux préférentiel pour l'achat de matériel scolaire, et même des services de santé.

Autre effet qui n'est pas sans rappeler des situations qui nous sont familières: on observe de plus en plus des actions communes ponctuelles, parfois même au-delà des allégeances. C'est l'un des moyens, dit-on là-bas, de faire face aux gouvernements pris dans l'engrenage de la dette et de l'ajustement structurel.

Certes, la situation varie d'un pays à l'autre, et les stratégies diffèrent encore selon les organisations syndicales. **Mais partout on observe une prise de conscience de l'importance de l'unité syndicale et de la solidarité internationale pour faire front à des problèmes similaires.**

SYLVIE BÉLANGER
CHARGÉE D'INFORMATION CISO

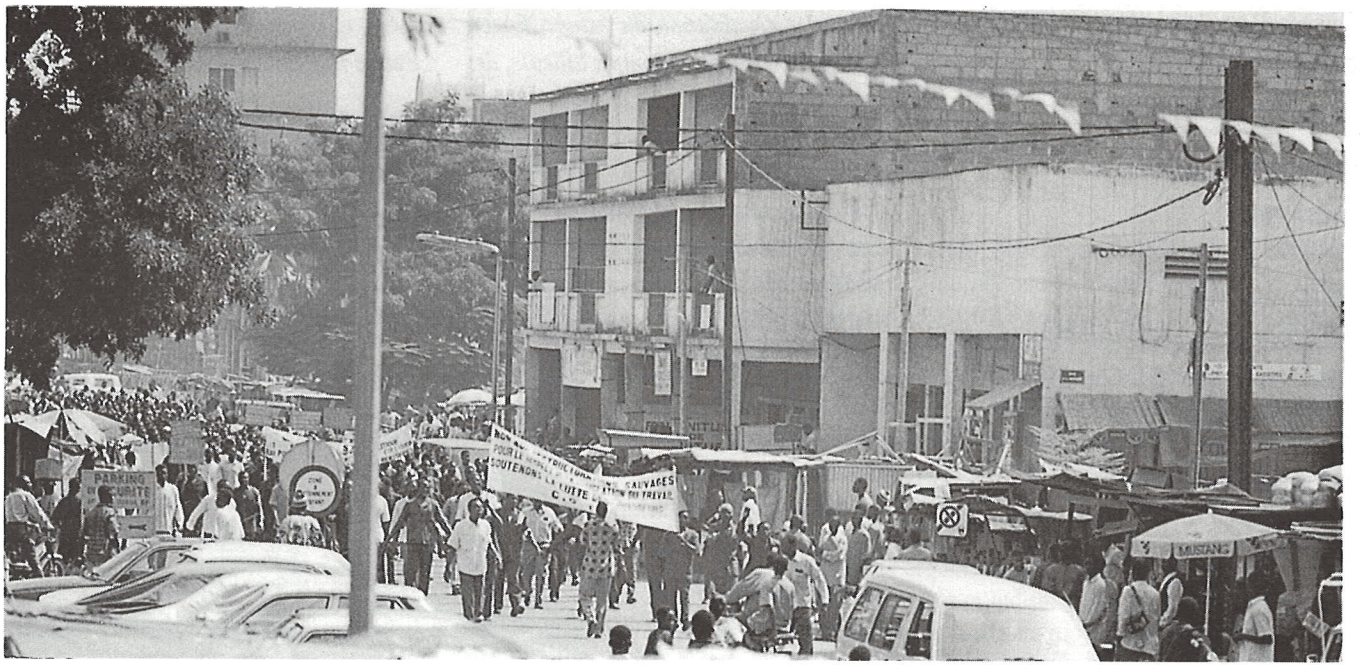

Burkina Faso

Un bon élève du FMI

POPULATION	10,32 MILLIONS
SUPERFICIE	274 200 KM²
INDICE DE FÉCONDITÉ	6,5 ENFANTS PAR FEMME
MORTALITÉ INFANTILE	130 / 1000 ENFANTS
ESPÉRANCE DE VIE	47 ANS
POPULATION URBAINE	25,2 %
ANALPHABÉTISME	80,8 %
SCOLARISATION (12-17 ANS)	17,2 %
DÉPENSES DE L'ÉTAT EN ÉDUCATION	1,6 % DU PIB
DÉPENSES MILITAIRES	4,0 % DU PIB
TAUX D'INFLATION	29,3 %
DETTE EXTÉRIEURE TOTALE	1 140 MILLIARDS $

Autrefois la Haute-Volta, le Burkina Faso est un pays sans accès à la mer, dont la terre aride parvient difficilement à nourrir ses habitants, vivant à 90 % en milieu rural. Selon le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), le Burkina Faso se classe à l'avant-dernier rang mondial pour l'indice de développement social et humain, loin derrière Haïti ou la Somalie. La moitié des dix millions d'habitants du Burkina Faso constitue la population active du pays. Sur ces cinq millions, seuls 150 000 (moins de 3% de la population active) sont salariés.

La révolution démocratique et populaire, initiée en 1983 par Thomas Sankara et l'actuel président, Blaise Compaoré, s'est soldée par l'assassinat de Sankara quatre ans plus tard. Depuis, sous la gouverne de Compaoré, l'économie étatisée s'est convertie au libéralisme et le Burkina est devenu un bon élève du FMI.

Avec l'adoption d'un Programme d'ajustement structurel (PAS) en 1991, le Burkina a procédé à de multiples privatisations. La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a eu, là comme ailleurs, des coûts sociaux importants et n'a pas provoqué la relance attendue. Le Burkina exporte du coton, du bétail et de l'or mais son déficit commercial tend à s'accroître. Les systèmes de santé et d'éducation fonctionnent avec des ressources extrêmement limitées. Ainsi l'État consacre moins de 6 % de son budget à la santé.

Au Burkina Faso, depuis 1994 le prix des denrées de première nécessité a plus que doublé et le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs et travailleuses a chuté, si bien que les femmes ne peuvent plus subvenir aux besoins élémentaires de leur famille. Cela a entraîné la malnutrition et la recrudescence de certaines maladies comme la méningite. De janvier à mars 1996, plus de 10 000 cas de méningite ont été dénombrés, dont 1 600 décès.

En éducation, la situation n'est guère plus reluisante. On assiste à un accroissement des effectifs par classe et à une augmentation de la tâche des enseignants alors que le taux de scolarisation générale se situe entre 28% et 30%, l'un des plus faibles d'Afrique.

Le pari de la mobilisation

Il est loin le temps où le Burkina Faso était la référence en Afrique de l'Ouest pour le dynamisme de son syndicalisme: en 1966, le président du pays était tombé à la suite de l'action syndicale! Si les luttes syndicales se sont intégrées dans le passé aux luttes populaires en faveur de l'indépendance nationale et du progrès social et contre le néo-colonialisme, depuis 1991 les syndicats, engagés au niveau national dans la réflexion sur la décentralisation et la démocratie, n'obtiennent pas toujours la mobilisation nécessaire pour lutter efficacement contre les conséquences du Programme d'ajustement structurel (PAS) imposé par le Fonds monétaire international (FMI).

De 50 à 60 % des 150 000 salariés burkinabè sont syndiqués, fonctionnaires pour environ la moitié d'entre eux. Au cours des dernières années, des luttes ont été organisées dans le secteur de l'éducation en unité d'action, par le Syndicat national des travailleuses et travailleurs de l'éducation et de la recherche (Confédération générale du travail du Burkina) et par le Syndicat national des enseignants du secondaire et du supérieur (Confédération syndicale burkinabè), qui dénoncent la réduction des coûts préconisée par la Banque mondiale en matière d'éducation. En mai

1995, ces luttes furent si âpres que deux élèves y ont laissé leur vie, abattus par les forces de l'ordre pendant une manifestation pacifique organisée en appui aux enseignants.

De plus, les syndicats ont été fréquemment l'objet de contrôle par certains partis politiques, ce qui les pousse à la collaboration avec le pouvoir. L'ensemble des syndicats, après les états généraux sur le syndicalisme en 1991, ont opté pour la concertation syndicats/gouvernement. Néanmoins, le désaccord de certaines organisations syndicales avec le gouvernement est parfois total, notamment sur la question des salaires, des prix des produits de grande consommation (riz, médicaments, etc.) ainsi que sur celles des privatisations, des licenciements et des compressions budgétaires.

Le manque général de moyens, les problèmes de communication et la difficulté de pénétrer le milieu rural limitent le développement syndical à travers le pays. On déplore aussi la faible participation des femmes à la vie syndicale malgré l'existence de comités féminins dans plusieurs syndicats.

La CGTB

La Confédération générale du travail du Burkina (CGTB) est née en octobre 1988 des cendres du Front syndical formé au milieu des années 80 pour lutter contre la répression et la baisse du pouvoir d'achat subies par la population sous les régimes d'exception (1980-1988). La CGTB domine depuis le paysage syndical burkinabé par son nombre d'adhésions, de déléguées et délégués du personnel élus, par sa présence dans les 30 provinces du pays. Elle compte 12 syndicats professionnels nationaux et une centaine de comités d'entreprise, dans les secteurs public et privé (santé, éducation et recherche, mines, transports, banques, industries).

Ses objectifs vont de l'organisation des travailleuses et travailleurs burkinabè en vue de la défense de leurs intérêts, à la sauvegarde des libertés démocratiques et syndicales, en passant par le soutien et la promotion des luttes des travailleuses et travailleurs ailleurs dans le monde. Anti-impérialiste, la CGTB n'a aucune affiliation internationale, tout en demeurant ouverte à la coopération.

Entre ses Congrès qui ont lieu tous les trois ans et ses Conseils syndicaux, la Centrale est dirigée par un Comité confédéral national.

Quatorze localités burkinabè accueillent les activités de son *École démocratique et populaire*, une école du soir qui offre de la formation technique à des enfants qui y apprennent à lire et à écrire, et des cours d'alphabétisation aux adultes désireux de prendre en main leur propre développement. La hausse spectaculaire du prix du papier risque de compromettre la publication du journal syndical, *Le travail*.

Le SNESS

Le Syndicat national de l'enseignement secondaire et supérieur (SNESS), autrefois le Syndicat unique voltaïque des enseignants du secondaire et du supérieur (SUVESS), a été créé en 1972. Il regroupe les personnels enseignant, chercheur et administratif de l'Éducation nationale et de la Culture tant du public que du privé, en activité ou à la retraite.

En plus de défendre les intérêts professionnels, individuels et collectifs et de lutter pour l'amélioration des conditions de ses 2 000 membres, il entend entre autres sauvegarder les droits et les libertés syndicales et démocratiques, et participe à l'analyse des grandes questions économiques et sociales. Affilié à la Confédération syndicale burkinabé (CSB), le SNESS anime depuis 30 ans à travers tout le pays une *Université populaire africaine* (UPA), une institution sociale où les cours du soir sont assurés par les militantes et militants afin de permettre à des décrocheurs de réintégrer le système scolaire.

Comme plusieurs autres organisations syndicales du Burkina Faso, le SNESS éprouve des difficultés grandissantes à imprimer l'information syndicale et à la faire circuler fautes de moyens, et à cause du coût du papier prohibitif; en outre, comme les autres, ses permanents ne sont

PHOTO : MARIE MARSOLAIS

pas libérés de leurs tâches professionnelles. La difficulté à recueillir la cotisation volontaire des membres pèse aussi très lourd sur l'organisation.

Le SNEAB

Le Syndicat national des enseignants africains du Burkina (SNEAB), tel qu'on le connaît aujourd'hui, est né en août 1990 à la suite d'un congrès unitaire, consacrant la volonté des enseignants de se retrouver dans un cadre unique de défense de leurs intérêts. En effet, depuis 1949, l'organisation avait connu plusieurs appellations et un va-et-vient d'un certain nombre de ses membres.

Aujourd'hui, le SNEAB couvre tout le territoire du Burkina Faso, soit les 30 provinces du pays, et regroupe tous les enseignantes et enseignants du premier degré et de la formation des jeunes agriculteurs. Il compte 37 sections et des sous-sections dans les 300 départements. Les principaux objectifs sont: la promotion politique, économique, sociale et culturelle des masses laborieuses; la sauvegarde et la défense des libertés syndicales et démocratiques; la réalisation de l'unité africaine; la paix et la coopération internationales dans la liberté et l'indépendance des peuples. Il entend contribuer à la lutte contre l'analphabétisme, la désertification, et favoriser l'éducation à l'environnement et aux droits humains.

Dans son évolution, le SNEAB a connu trois importantes scissions, mais qui ont finalement abouti à une réintégration à l'organisation mère. Avant d'être un syndicat autonome, le SNEAB a successivement appartenu à l'Union syndicale des travailleurs voltaïques en 1960, qu'il quitta en 1972, puis fut membre fondateur de la Confédération syndicale voltaïque qu'il quitta aussi en 1981. Depuis le congrès de 1990, l'organisation s'est donné pour principales tâches de dynamiser ses structures et de former ses militantes et militants: elle a créé un Comité de femmes et élaboré des projets d'activités non négociantes afin d'aider ses membres dans un contexte économique difficile.

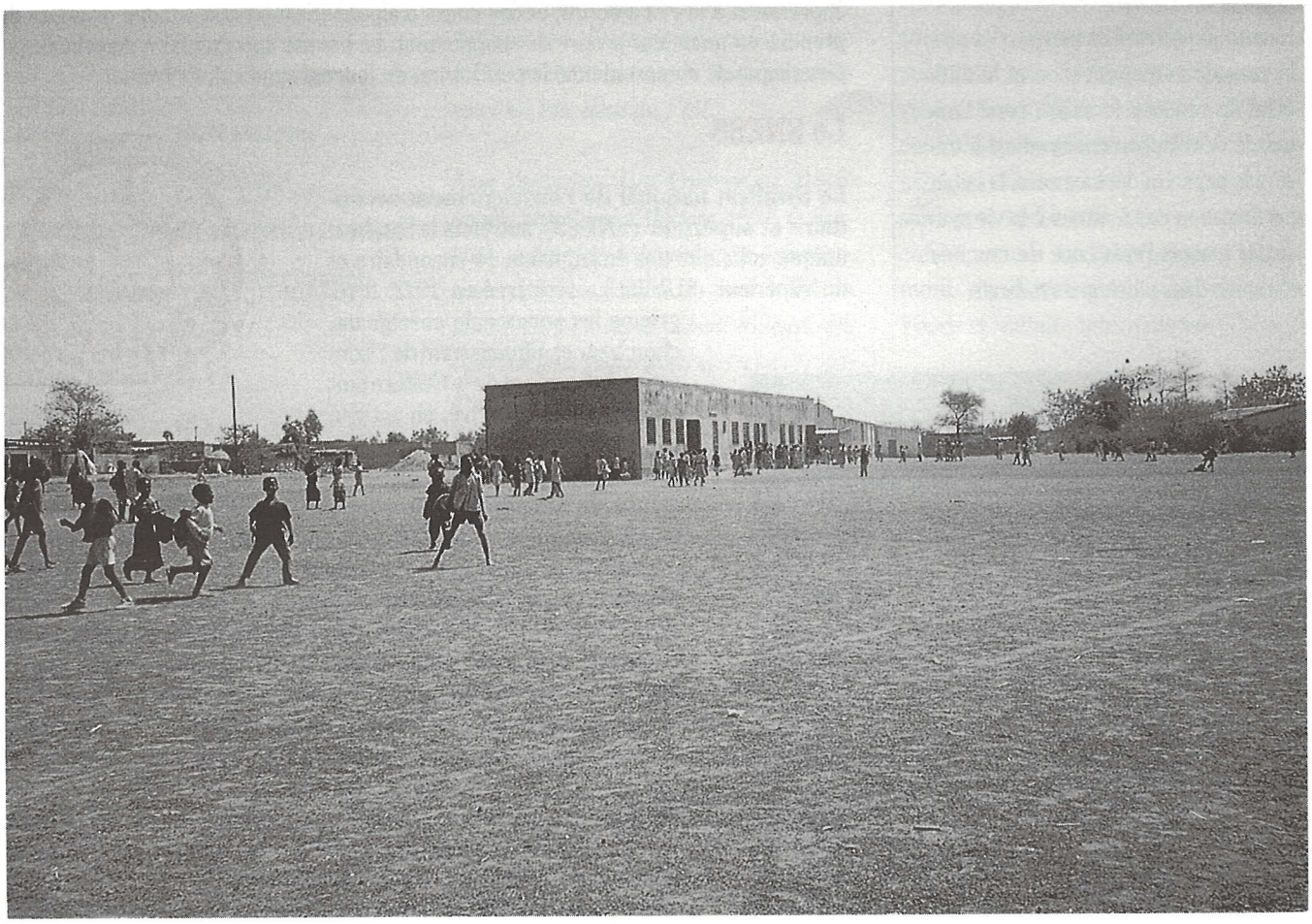

PHOTO : MARIE MARSOLAIS

Mali

Sur la route de la démocratie

Situé au centre de l'Afrique de l'Ouest, le Mali occupe un territoire aussi vaste que celui du Québec, en grande partie menacé par la désertification. Les années de grande sécheresse, voire de famine, ont été nombreuses au cours du présent siècle. On se souvient des ravages des sécheresses de 1973 et 1984. Dépourvu de ressources industrielles, le Mali est un pays rural avant tout: 80 % de sa population vit de l'agriculture et de l'élevage. Depuis quelques années, le pays connaît cependant une activité d'exploration minière sans précédent: il serait assis sur d'importants champs aurifères. Connu pour sa richesse culturelle, le Mali est composé d'une vingtaine de groupes ethniques qui historiquement ont su se partager le pouvoir politique.

Le Mali est classé parmi les pays les moins avancés. L'accès aux soins de santé primaires est limité, notamment à cause du manque de personnel médical (un médecin pour 27 400 personnes en 1987!) et de budget de fonctionnement, des difficultés d'approvisionnement en médicaments, et du coût exorbitant de ceux-ci.

Les salariés constituent une faible proportion (estimée entre 5% et 10%) de la population active malienne. À l'instar des autres pays de la région, la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a exacerbé les difficultés économiques qu'éprouvait déjà la population. En 1984, le Mali était revenu au franc CFA après avoir expérimenté une monnaie nationale. Cette conversion avait provoqué une baisse du pouvoir d'achat de 50%: en conséquence, les revenus mensuels des salariés ne couvraient même plus les besoins essentiels (logement, nourriture et transport). Les travailleuses et les travailleuses et travailleurs n'ont jamais pu récupérer leur pouvoir d'achat d'avant 1984.

Une véritable révolution initiée par les étudiants et soutenue notamment par les mouvements de femmes a mené en mars 1991 à la fin de 23 ans de dictature. La démocratisation amorcée en 1992 avec l'élection du président Alpha Oumar Konaré a favorisé l'instauration d'une paix sociale relative, si bien que le Mali est devenu d'une certaine manière un exemple discret de démocratie en Afrique. Ainsi, même si la population de tout le pays demeure divisée sur cette question, le gouvernement a négocié une solution, du moins temporaire, au conflit persistant avec les Touareg qui a fait des centaines de morts dans le Nord ces dernières années.

En 1993, l'insatisfaction dans le secteur de l'éducation a provoqué une véritable crise politique à cause du programme d'austérité et de son impact sur les bourses des étudiantes et étudiants. La situation dans le secteur de l'éducation s'est depuis régularisée mais de graves problèmes structurels demeurent. À peine 19% des enfants en âge scolaire fréquentent l'école primaire (14% pour les filles) et à peine 6% au secondaire. Pas étonnant que le gouvernement ait mis l'accent sur l'éducation de base.

Le syndicalisme à un tournant historique

L'Union nationale des travailleuses et travailleurs maliens (UNTM), constituée en 1963, a été un acteur important de la lutte anticolonialiste des années 60, qu'elle a menée en association avec le parti socialiste. Après une période de conflits consécutive au coup d'État militaire de 1968, l'UNTM a établi avec la dictature, qui est demeurée au pouvoir jusqu'en 1991, une entente de collaboration. Mais depuis l'avènement d'un nouveau régime, la centrale est secouée profondément par des remises en question de sa structure, de son fonctionnement, etc., perturbant les syndicats membres.

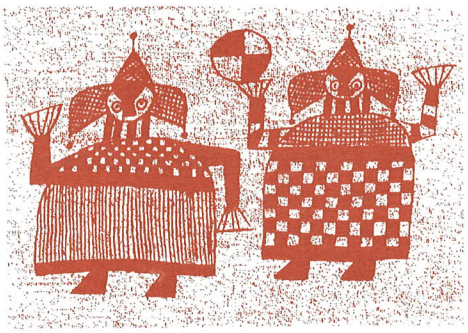

Population	10,80 millions
Superficie	1 240 000 km²
Indice de fécondité	7,1 enfants par femme
Mortalité infantile	159 / 1000 enfants
Espérance de vie	46 ans
Population urbaine	26,3 %
Analphabétisme	69 %
Scolarisation (12-17 ans)	12,8 %
Dépenses de l'État en éducation	3,2 % du PIB
Dépenses militaires	1,9 % du PIB
Taux d'inflation	32 %
Dette extérieure totale	2 680 milliards $

Dans la foulée du pluralisme politique en 1991, l'émergence de syndicats autonomes dans plusieurs secteurs, notamment dans le secteur de l'éducation et de la santé, n'a pas été sans avoir des effets déstabilisateurs sur l'UNTM et sur le syndicalisme en général. Alors que des gens luttent pour la démocratie de l'intérieur des syndicats membres de l'UNTM, ou au sein de la centrale même, d'autres souhaitent restructurer le mouvement syndical à l'extérieur de ladite centrale qu'ils considèrent comme une structure désuète, enracinée dans des pratiques syndicales non transparentes et dans la corruption, relents de l'ancien régime. Jusqu'en 1991 cette centrale, formée de douze syndicats nationaux, était unique. Quoiqu'il en soit, de la crise de l'UNTM a résulté en 1996 une paralysie totale des rapports de négociations avec le Gouvernement dans le secteur public.

Le paysage syndical est donc en train de se modifier. L'UNTM n'ayant plus le monopole syndical, la formule de *check-off* a été abandonnée, ce qui a bouleversé la tradition de soutien obligatoire des travailleuses et travailleurs à cette organisation.

En résumé, on observe une importance à la fois quantitative et qualitative accrue des organisations autonomes malgré la pauvreté voire l'inexistence des moyens, les difficultés accrues des syndicats membres de l'UNTM et la vulnérabilité nouvelle de cette centrale.

Le SNEC

Le Syndicat national de l'éducation et de la culture (SNEC) est issu d'une scission du Syndicat national des instituteurs de France qui a donné lieu en 1949 à la création du Syndicat unique de l'enseignement primaire. L'adhésion de syndiquées et syndiqués d'autres secteurs a mené à sa dénomination actuelle en 1963. Au fil de son histoire, les Congrès du SNEC, tenus tous les trois ans depuis, sont devenus plus revendicatifs au point d'amener les instances du syndicat à confronter durement le pouvoir au Mali à plusieurs occasions. Il a longtemps été considéré comme la locomotive de l'UNTM.

Outre la défense des intérêts de ses militantes et militants, le SNEC a pour mission de défendre l'école et de promouvoir la jeunesse, les sports, les arts, la culture et la recherche scientifique. Il défend la démocratie et les libertés syndicales, individuelles et collectives, éduque ses membres à la coopération et à la solidarité, et soutient la mise en place de coopératives et de mutuelles syndicales.

Le Bureau national, organe exécutif du Conseil national – 85 membres qui se réunissent annuellement–, est composé de 21 membres dont quatre femmes. Le SNEC est l'un des 12 syndicats nationaux fondateurs de l'UNTM. Le SNEC éprouve des difficultés dues, entre autres, à la crise de la centrale, au développement de syndicats autonomes en éducation qui ont phagocyté une partie de son membership, et à sa dépendance de sources de financement extérieures, en régression, pour la formation syndicale et pédagogique.

La FEN

Dans le secteur de l'éducation, la nouvelle **Fédération pour l'éducation nationale (FEN)** est devenue un acteur incontournable. Elle a l'ambition de regrouper la quasi totalité des enseignantes et enseignants de l'Éducation nationale. Le nombre

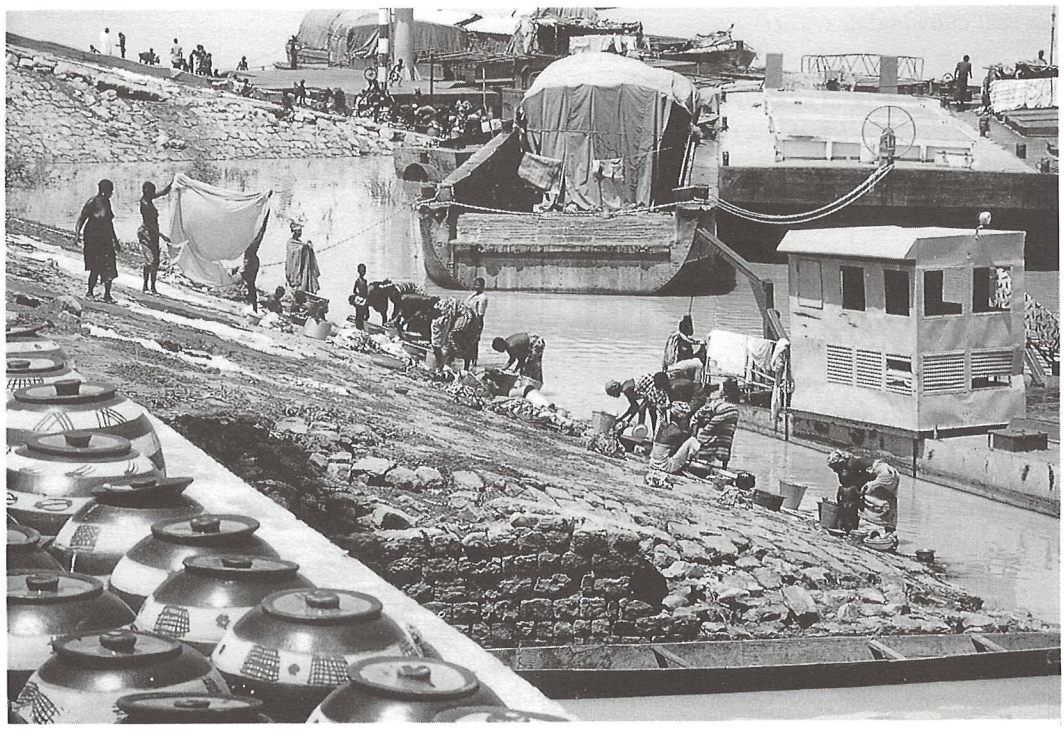

PHOTO : SYLVIE BÉLANGER

En Afrique, les syndicats en lutte contre la pauvreté

de syndicats membres est en croissance constante depuis sa création et aucun des syndicats fédérés ne s'est encore désolidarisé de ses actions.

Créée dans la foulée du 26 mars 1991 (chute du dictateur Moussa Traoré), la FEN comprend: le SYNTEC (Syndicat national des travailleuses et travailleurs de l'enseignement catholique), le SYNTES (Syndicat national des travailleuses et travailleurs de l'enseignement secondaire), le SYNESTP (Syndicat national de l'enseignement secondaire technique et professionnel), le SEPMA (Syndicat de l'enseignement privé au Mali), le SNESUP (Syndicat national de l'enseignement supérieur) et le SYLDEF (Syndicat libre et démocratique de l'enseignement fondamental[1]). Il existe aussi des syndicats observateurs, qui regroupent essentiellement des enseignantes et enseignants contractuels qui représenteraient 80% des effectifs au primaire.

La FEN s'est donné comme mission de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres, de faire la promotion culturelle et sociale de ses militantes et militants, de développer l'esprit mutualiste et coopératif, d'édifier une école malienne démocratique et performante, de faire la promotion de la fonction enseignante et de promouvoir et défendre les langues nationales.

À l'instar de tous les syndicats autonomes, la situation est extrêmement difficile pour la Fédération qui ne dispose même pas des moyens vitaux. Pourtant, de l'avis de plusieurs observateurs, la FEN regrouperait 14 000 des 16 000 travailleuses et travailleurs de l'éducation. Ces statistiques plus ou moins fiables n'en indiquent pas moins que la FEN est devenue un acteur avec qui il faut compter. C'est cette fédération qui a permis d'obtenir, par exemple, la hiérarchisation des fonctions réclamée depuis fort longtemps par les enseignantes et enseignants.

Le SNSAS et le SYNAP-CSCOM

Fondé en 1963, le **Syndicat national de la santé et des affaires sociales (SNSAS)** vit durement les contrecoups de la crise du syndicalisme malien et de la centrale UNTM à laquelle il est affilié.

Il compte 8250 membres dans le secteur public: infirmiers et infirmières, sages-femmes, techniciens de développement communautaire, techniciens de laboratoire, cadres médicaux. Les femmes représentent 40% des effectifs. Le SNSAS s'occupe aussi bien de formation des membres que de la politique nationale, notamment en soins de santé primaire.

En 1994, pour la première fois au pays, une grève totale a touché tous les travailleuses et travailleurs socio-sanitaires du secteur public de Bamako, la capitale. Mais des problèmes chroniques subsistent, le sous-équipement des hôpitaux n'étant pas le moindre.

L'émergence de syndicats autonomes n'a pas épargné le secteur de la santé, au contraire. Le mouvement est particulièrement vigoureux dans le secteur communautaire privé. Au Mali ce sont les jeunes médecins qui sont porteurs de changements dans le secteur de la santé: ils ont d'ailleurs été parmi les premiers dans la rue en 1991 à réclamer la chute de Moussa Traoré. Les expériences les plus innovatrices et les plus prometteuses en santé se font dans le secteur privé. Le **SYNAP-CSCOM (Syndicat national du personnel des centres de santé communautaires et mutualistes du Mali)**, créé en 1995, est particulièrement représentatif de cette nouvelle tendance. Il entend faire reconnaître la santé communautaire afin qu'il y ait formation adéquate.

En 1992, on comptait 400 médecins fonctionnaires et 700 non fonctionnaires, sans compter les sans-emploi. Le salaire payé aux médecins fonctionnaires vaut deux salaires payés à de jeunes médecins, dont le Mali a pourtant cruellement besoin. Le SYNAP-CSCOM dénonce vigoureusement ces pratiques dépassées qui ne profitent, dit-il, qu'à des privilégiés.

PHOTO : ROGER SAUCIER

[1] Fondamental: primaire

Sénégal

Dans l'impasse des ajustements

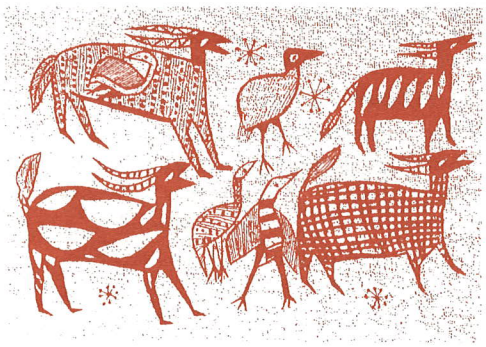

Population	8,31 millions
Superficie	196 200 km²
Indice de fécondité	6,1 enfants par femme
Mortalité infantile	68 / 1000 enfants
Espérance de vie	49 ans
Population urbaine	41,7 %
Analphabétisme	66,9 %
Scolarisation (12-17 ans)	30 %
Dépenses de l'État en éducation	non disponible
Dépenses militaires	2,5 % du PIB
Taux d'inflation	37,5 %
Dette extérieure totale	3 700 milliards $

À l'ouest de la sous-région, le Sénégal est un producteur industriel de phosphates et d'arachides. D'ailleurs les monocultures extensives de ces dernières ont épuisé les sols dans plusieurs régions. L'élevage et les autres cultures (riz, coton, maïs, manioc) n'assurent pas un revenu suffisant aux 60 % de la population du pays vivant en milieu rural. Baigné par l'océan Atlantique, les pêches artisanales et industrielles doivent faire vivre une partie importante de la population du littoral. Son économie, quoique considérée comme la plus avancée de l'Afrique de l'Ouest francophone, souffre d'une très grande dépendance de l'extérieur.

La population est composée de 12 ethnies et 80 % des Sénégalais parlent le wolof. La Gambie, qui forme une enclave à l'intérieur du territoire sénégalais, isole en quelque sorte la région de la Casamance, riche en ressources, secouée depuis 1983 par des affrontements interethniques violents.

Le président, Abdou Diouf, est au pouvoir depuis 1981. Sous sa gouverne, le Sénégal a été l'un des premiers pays d'Afrique de l'Ouest à adopter les politiques économiques d'ajustement structurel et a connu plusieurs programmes d'austérité depuis le début des années 80. La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a eu néanmoins un effet d'électrochoc: l'inflation a atteint 37%. Elle a par ailleurs permis au gouvernement sénégalais de mettre en place d'autres réformes réclamées par le secteur privé: libéralisation des prix et du commerce extérieur, fin des monopoles accordés par l'État dans plusieurs secteurs.

L'impasse au niveau de la santé est totale. En 1995, il y a eu épidémie de choléra à Dakar. Un système de mutuelle de solidarité, mis en place par un syndicat dans un village, a réussi à faire fonctionner l'hôpital avec l'argent de la population, ayant ainsi recueilli un budget supérieur à celui octroyé par l'État!

Le système d'éducation, ébranlé par des grèves massives des étudiants et des enseignants à la fin des années 80, est en attente d'une réforme qui n'aboutit pas, faute de volonté politique. Pendant ce temps, les conditions vécues à l'école par les enseignants et les élèves se détériorent, ce qui a un impact sur la scolarisation. Alors que l'objectif du gouvernement sénégalais est d'élever le taux de scolarisation à 65% en 1998 et à 75% en l'an 2000, on note une baisse tendancielle du taux de scolarisation de 58% à 54% entre 1988 et 1994. En fait, le véritable objectif poursuivi par l'État est plutôt de diminuer ses charges sociales pour répondre aux exigences de l'ajustement.

Défis du pluralisme syndical

Le caractère précoce du mouvement revendicatif des travailleuses et travailleurs sénégalais est reconnu: de célèbres grèves des cheminots (1919, 1925, 1938, 1947-48) ont marqué l'histoire de tout le continent. Si le dynamisme du mouvement syndical remonte donc à plusieurs décennies, la création et l'affirmation de syndicats autonomes dans les années 80 et 90 lui ont donné un souffle nouveau.

En 1979, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) incitaient le Sénégal à adopter un Programme d'ajustement structurel (PAS). Dix-sept ans plus tard, la balance des paiements et le budget de l'État ne sont pas pour autant stabilisés. Les PAS ont par contre contribué à modifier considérablement le paysage syndical.

Les PAS ont contraint l'État (le parti unique, socialiste) à se désengager, à priva-

tiser et à réduire ses budgets sociaux. La centrale unique, la CNTS (Confédération nationale des travailleuses et travailleurs du Sénégal), hégémonique jusqu'à la fin des années 70, n'a pu maintenir dans ces conditions son association avec l'État et se trouve affaiblie. Ainsi, au début des années 90, trois centrales autonomes se positionnent en marge de la CNTS, soit l'UNSAS (Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal), la CSA (Confédération des syndicats autonomes) et l'UDTS (Union démocratique des travailleuses et travailleurs du Sénégal).

Au début des années 90, la CNTS en vient à mener une action plus revendicative, plus combative, pour tenir compte des effets des politiques d'ajustement. De leur côté, les nouveaux syndicats autonomes, unis en intersyndicale, engagent contre l'État et le patronat une série de manifestations et de grèves (coupures d'eau et d'électricité, paralysie des hôpitaux, des universités et des écoles, grèves des transports aériens et terrestres, des Postes, de la Santé, des commerçants, etc.). Ces manifestations ont culminé en une grève générale de tous les syndicats réunis le 2 septembre 1993, en réaction à l'annonce de la baisse des salaires de 4 à 15% dans le privé et le public.

Au-delà de cette profession de foi unitaire et de ces alliances circonstancielles, les différentes centrales syndicales n'en connaissent pas moins des divergences sur la stratégie de résistance, notamment sur les effets de la seconde génération des PAS: taux d'inflation de plus de 33%, révision du Code du travail (pour permettre au patronat de licencier plus facilement), privatisation d'entreprises, auxquels s'ajoute la dévaluation de 50% du franc CFA.

PHOTO ACDI : PAUL CHIASSON

Le SUTSAS

Le Syndicat unique des travailleurs de la santé et de l'action sociale (SUTSAS), dont le siège est à Dakar, a été créé en 1982 à l'initiative d'un groupe d'infirmiers de la ville de Diourbel. Syndicat indépendant, le SUTSAS est composé principalement de fonctionnaires travaillant à tous les niveaux des structures socio-sanitaires du Sénégal, des cliniques villageoises aux hôpitaux nationaux, mais aussi de travailleuses et travailleurs des cliniques et dispensaires privés.

En plus de défendre les intérêts de ses membres, répartis sur tout le territoire national, pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, il lutte pour l'instauration d'une véritable politique de santé de masse et pour la défense des droits humains. Le SUTSAS revendique en outre une hausse à 9% des dépenses nationales du budget de la santé, de manière à respecter les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et réclame la tenue d'États généraux de la santé pour rendre public son point de vue sur les grandes orientations du Sénégal en matière de santé et d'action sociale.

Le SUTSAS a mis sur pied un Secrétariat à la condition féminine qui doit concrétiser l'attention particulière portée à la place des femmes dans les structures syndicales. L'adjonction d'un autre Secrétariat, «Action sociale, Santé et Développement», traduit le tournant du syndicat vers la mise en place d'activités non négociantes visant à accroître le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs.

L'UDEN

L'Union démocratique des enseignants du Sénégal (UDEN), formée en avril 1987, compte 7000 membres, soit environ le tiers des enseignantes et enseignants des niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire du pays. Issus du secteur public ainsi que des

écoles privées, les membres sont répartis en 44 sections implantées dans toutes les régions du Sénégal.

L'UDEN est un syndicat indépendant voué à la défense des intérêts des enseignantes et enseignants et de l'école. Elle favorise l'unité des syndicats oeuvrant dans le secteur de l'éducation ou dans des secteurs connexes. Elle offre des programmes de formation syndicale et professionnelle appuyés par un bulletin d'information et par une revue pédagogique.

Après avoir travaillé pendant dix ans pour la réforme du système de l'éducation, l'UDEN dénonce l'absence de réformes, et ce, malgré une très nette détérioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement: déqualification du personnel enseignant; prolongation de la journée de travail; augmentation des classes à double vocation et des classes multigrades; engagement à contrat et à temps plein au secondaire de personnel sans formation, sans aucune sécurité ni avantages sociaux; etc.

La reconnaissance des droits spécifiques des femmes est jugée prioritaire au sein de l'UDEN, qui porte une attention particulière aux questions de la formation et de l'allégement des tâches domestiques. L'UDEN est engagée dans la lutte contre l'analphabétisme et est à l'origine d'initiatives remarquées dans les domaines de l'éducation à l'environnement, de l'éducation à la paix et aux droits de la personne.

Le SAES

Le Syndicat autonome de l'Enseignement supérieur (SAES), après dix ans d'existence, rejoint maintenant 85% du personnel enseignant et de recherche des deux universités sénégalaises (à Dakar et à Saint-Louis), soit plus de mille personnes.

La réforme engagée depuis 1994 dans l'Enseignement supérieur sous l'impulsion de la Banque mondiale visait l'assainissement budgétaire des universités, le renforcement de leur autonomie, la réorganisation des services administratifs et la restructuration des établissements et filières d'enseignement. Dans les faits, elle se traduit par: 1) la précarisation des emplois subalternes; 2) la réduction du financement et du matériel pédagogique; 3) la modification du statut de certaines institutions (fermeture, fusion, etc.).

Devant l'absence de plan directeur national sur l'évolution du système universitaire, le SAES a fait au gouvernement sénégalais des propositions alternatives de réforme, résultats de démarches concertées. Ces propositions n'ont pas été retenues et le gouvernement va de l'avant avec des mesures budgétaires qui évacuent les questions d'ordre académique et pédagogique. Ces mesures, qui supposent une importante réduction des effectifs étudiants, ont suscité de vives réactions dans l'opinion publique.

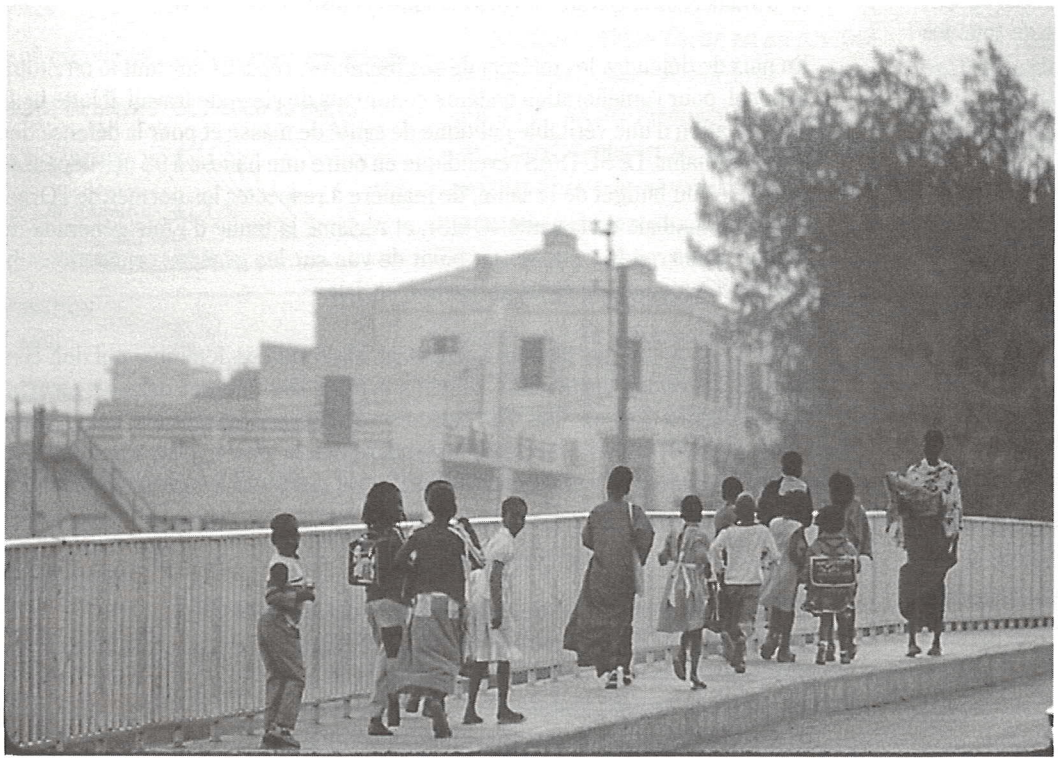

PHOTO ACDI : PAUL CHIASSON

Les membres du SAES tentent de concilier action syndicale et activités académiques. Le SAES juge essentielle sa participation à la vie démocratique. Son influence dans la société civile sénégalaise est toutefois limitée par le manque de moyens de diffusion.

Le SAES a constitué une Commission femmes, chargée de l'élaboration des revendications spécifiques des enseignantes, qui ne représentent encore que 14% des enseignants-chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Togo

Crise politique et déprime économique

Le Togo, un petit pays d'Afrique de l'Ouest limité au nord par le Burkina Faso, à l'est par le Bénin, à l'ouest par le Ghana, est bordé au sud par le Golfe de Guinée. Sa superficie, 56 000 km², est 27 fois inférieure à celle du Québec.

On estime à quatre millions de personnes la population du Togo, répartie en une quarantaine de groupes ethniques. La langue officielle est le français, les autres principales langues d'usage sont l'éwé, le mina et le kabyé. La grande majorité (72%) de la population vit dans les régions rurales. La capitale, Lomé, compte plus de 400 000 habitants.

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Togo se situe parmi les pays ayant les plus faibles indicateurs de développement humain. Les médicaments sont devenus si chers qu'ils sont inaccessibles pour une large part de la population et les hôpitaux n'arrivent plus à répondre à la demande. Alors que l'analphabétisme touche 50 % des hommes et 64 % des femmes, les frais de scolarité ont augmenté et le nombre d'enfants par classe peut atteindre jusqu'à 130 au primaire et 90 au secondaire. Le chômage des jeunes, très élevé, est un problème chronique depuis plusieurs années.

Le Togo exporte principalement du phosphate, mais aussi du coton, du café, du cacao et les produits palmistes. Ses dépenses militaires sont élevées. Depuis le début de la décennie 90, le produit intérieur brut (PIB), d'environ 350$ ÉU par habitant, a chuté dramatiquement.

Les élections présidentielles de 1993, boycottées par plusieurs délégations d'observateurs étrangers parce que jugées frauduleuses, ont néanmoins permis au président Étienne Gnassingbé Eyadéma, en poste depuis 1967 à la suite d'un coup d'État militaire, de rester au pouvoir (96,6% des suffrages), malgré une très faible participation au vote (36%). Après des élections législatives en 1994, le général Eyadéma a nommé un premier ministre sans pouvoir réel au parlement et face aux forces armées. Celui-ci a été forcé de démissionner à l'été 1996, si bien qu'aujourd'hui le pays est de nouveau entre les mains de Eyadéma et ses partisans. Le régime actuel laisse très peu de place à l'opposition, dont plusieurs leaders vivent toujours en exil, et la situation des droits humains reste précaire.

Le syndicalisme en «démocrature»

Au Togo peut-être plus encore qu'ailleurs, la situation syndicale est indissociable du contexte politique et socio-économique. On ne peut expliquer les difficultés éprouvées par le syndicalisme en ce moment sans évoquer les écueils du processus de démocratisation.

De 1973 jusqu'au début des années 1990, le monolithisme politique en vigueur au Togo ne laissait place qu'à une seule centrale syndicale, la Centrale nationale des travailleurs togolais (CNTT), contrôlée par le Rassemblement du peuple togolais (RPT), le parti unique. La CNTT avait ainsi le monopole de la représentation des travailleuses et travailleurs.

Le processus de démocratisation initié en 1990 a bouleversé la vie syndicale togolaise. Plusieurs syndicats indépendants ont vu le jour et se sont regroupés dans de nouveaux collectifs ou centrales. La CNTT s'est désaffiliée du RPT en 1991 et le Collectif des syndicats indépendants (CSI), un nouveau venu, s'est donné comme objectif de repenser le syndicalisme dans un contexte de pluralisme politique et de démocratisation. Avec le

Population	4,14 millions
Superficie	56 000 km²
Indice de fécondité	6,6 enfants par femme
Mortalité infantile	85 / 1000 enfants
Espérance de vie	55 ans
Population urbaine	30,3 %
Analphabétisme	48,3 %
Scolarisation (12-17 ans)	57,9 %
Dépenses de l'État en éducation	5,6 % du PIB
Dépenses militaires	3,9 % du PIB
Taux d'inflation	35,9 %
Dette extérieure totale	1 292 milliards $

Collectif de l'opposition démocratique, le CSI a déclenché une grève générale qui a paralysé le Togo durant neuf mois, de novembre 1992 à août 1993.

Les premiers programmes d'ajustement structurel (PAS) de la fin des années 70 n'ayant pas donné de résultats concluants, le FMI a exigé en 1993 une baisse de 20 % des salaires et des privatisations qui ont donné lieu à de nombreux licenciements. Conséquence: avant même que n'éclate la bombe de la dévaluation du franc CFA en 1994, les conditions de vie étaient déjà accablantes pour la majorité de la population. L'inflation est sévère et le gouvernement a autorisé des hausses de tarifs pour les services (eau, électricité, téléphone, transport), en plus d'imposer une nouvelle TVA.

Dans ce contexte, le gouvernement profite de l'étouffement économique pour écraser les syndicats et leur faire perdre toute crédibilité. Il leur fait porter le blâme de la débâcle économique, à cause des répercussions sur l'économie de la grève générale de 1992-1993 mais cela n'explique en rien l'ampleur de la crise, résultat de la mauvaise gestion du pays par le parti unique. Toute critique de l'ajustement, de la dévaluation ou de la hausse des prix est perçue comme une contestation politique et expose les contestataires à bien des ennuis. À quelques exceptions près, les organisations syndicales en sont venues à jouer un rôle opportuniste de médiateur entre le gouvernement et les travailleuses et travailleurs plutôt que de porte-parole des revendications de ces derniers.

L'UNSIT

L'Union nationale des Syndicats Indépendants du Togo (UNSIT), issue en mai 1991 de la démocratisation politique et du renouveau syndical qui a marqué le début des années 90, fut l'un des membres importants du Collectif des syndicats indépendants (CSI). L'UNSIT regroupe aujourd'hui pas moins de 17 syndicats, soit 7000 salariées et salariés oeuvrant notamment dans les secteurs de l'éducation (enseignement technique, primaire, secondaire et supérieur), de l'industrie du textile, de la culture et du commerce.

Les principes qui inspirent son action sont: l'indépendance politique, l'engagement démocratique, la démocratie syndicale et, bien sûr, la défense des intérêts des travailleuses et travailleurs. Ces engagements l'amènent à garder ses distances face au pouvoir et aux partis, à porter une grande attention à la circulation de l'information, à la transparence de la gestion de l'organisation, et à s'opposer aux mesures économiques qui entament le pouvoir d'achat de la population et précarisent le travail.

Depuis mai 1995, la centrale a mis en place un Comité des femmes travailleuses visant à sensibiliser, informer et mobiliser les femmes en vue de s'assurer d'une participation plus active de leur part aux activités syndicales. Ces militantes planifient la création de comités en milieu rural. Deux unions régionales de l'UNSIT ont été constituées à l'intérieur du pays et deux fédérations (enseignement ainsi que commerce et industrie) sont en formation. Le premier congrès statutaire a eu lieu à Lomé au printemps 1996. L'UNSIT est affiliée à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) depuis la fin de 1992.

Son secrétaire général, Norbert Tétévi Gpikpi-Benissan, enseignant membre du Syndicat national des enseignements technique, secondaire et supérieur (SNETSS), a participé au Haut Conseil de la République (assemblée législative de transition) jusqu'aux élections législatives de 1994. Il est membre de la Ligue togolaise des droits de l'homme. Il était de passage au Québec, à l'invitation du CISO, en décembre 1995.

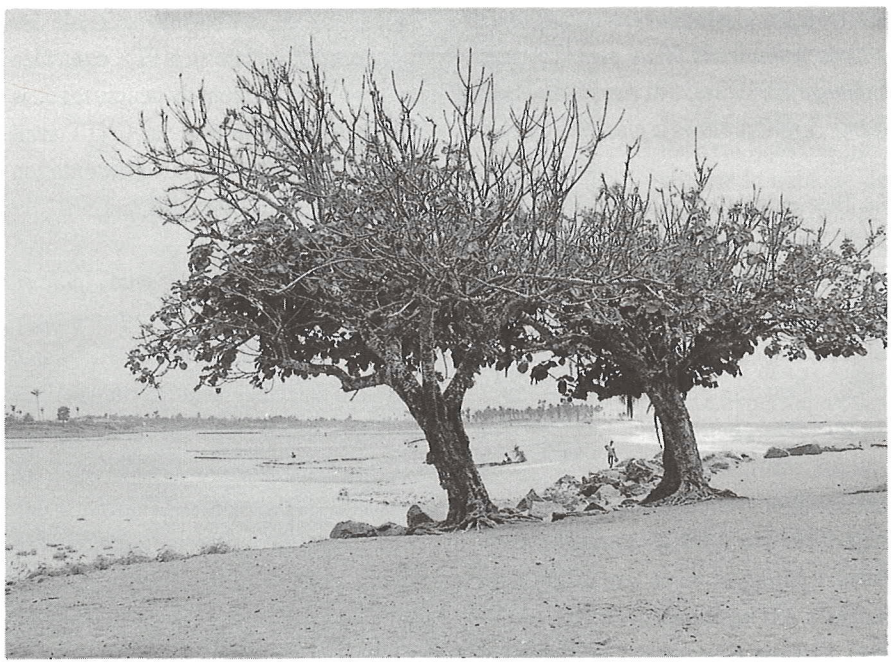

PHOTO : SYLVIE BELANGER

Organisations québécoises solidaires de l'Afrique

La CEQ

La Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) joue un rôle important au sein du réseau des quelque 50 organisations de l'enseignement provenant de 29 pays «ayant le français en partage».

L'action de la CEQ sur le plan international ne vise qu'un seul objectif: développer des projets de solidarité et, en particulier, des projets de coopération. Les deux créneaux d'intervention de la CEQ sont la formation syndicale des femmes enseignantes et la formation continue des enseignantes et enseignants.

Des séminaires de formation à l'intention des femmes ont été organisés au Mali et au Burkina Faso en 1993-94, ainsi qu'au Togo et au Bénin en 1995-96; ces séminaires ont été très largement ouverts aux problèmes sociaux, aux problèmes de santé et de l'éducation.

Deux projets majeurs ont par ailleurs débuté en 1996: le projet multilatéral d'éducation aux droits humains, et le projet Planet'ERE. Dans le cadre du projet Éducation des droits humains, deux séminaires ont eu lieu, à Niamey au Niger et à Dakar au Sénégal, avec des partenaires comme l'Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH). Des syndicats de l'enseignement de seize pays d'Afrique francophone ont été rejoints. Les séminaires visent à former des responsables syndicaux à leurs responsabilités d'agents de défense des droits humains en concertation avec les ONG de défense des droits, et à préparer du matériel pédagogique en la matière pour une utilisation dans les réseaux formels et informels d'éducation.

Le projet Planet'ERE vise, de son côté, à tisser des liens dans toute la francophonie sur la question relative à l'éducation à l'environnement. Ce projet culminera à l'automne 1997 par une rencontre internationale à Montréal, à laquelle participeront un millier de personnes venues de tous les pays francophones.

Centrale de l'enseignement du Québec
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Tél.: 514-356-8888
Téléc.: 514-356-9999

CEQ

Le CISO

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) est un carrefour de concertation sur les luttes syndicales et populaires du Québec et d'ailleurs. Il contribue à ancrer dans le mouvement syndical, communautaire et populaire québécois la dimension internationale de la solidarité et tente de répondre aux attentes d'organismes partenaires d'autres pays.

Après deux stages au Burkina Faso à l'automne 1992 et au printemps 1995, le CISO a intensifié ses liens avec des organisations en Afrique de l'Ouest. Le CISO a maintenant plusieurs partenaires dans quatre pays: le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali et le Togo, dont plusieurs organisations syndicales présentées dans ce dossier. En 1994, il a mis sur pied un projet d'échanges d'information entre des organisations syndicales québécoises et africaines; ces dernières acheminent au CISO de l'information sur les conditions de vie en général et sur la réalité syndicale en particulier. Cette information est diffusée dans des publications syndicales du Québec sous forme d'une chronique qui a pour appellation *Dialogue solidaire*.

Au Mali et au Burkina Faso, le CISO appuie également des organisations dans le cadre de Solidarité Canada Sahel dont il est un membre actif depuis plusieurs années. La FEN, trois organisations syndicales du Burkina Faso et le Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples (MBDHP) seront les partenaires du CISO dans des projets d'appui institutionnel au cours des prochaines années.

En tant qu'organisation vouée à l'éducation à la solidarité internationale, le CISO est membre du regroupement Afriquébec qui a des partenaires au Togo et au Rwanda. En outre, le CISO est un membre actif du Collectif pour la démocratie au Togo qui soutient le processus de démocratisation et l'instauration de l'État de droit dans ce pays.

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Tél.: 514-356-8888
Téléc.: 514-356-0475
Courrier électronique: Ciso@web.net

La CSN

Depuis ses débuts, **la Confédération des syndicats nationaux (CSN)** a développé des relations avec les centrales syndicales de la francophonie, d'abord en Europe, et plus tard en Afrique. Au fil des ans, la CSN a eu de nombreux échanges d'information avec des organisations syn-

dicales d'Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Togo. Dans le cas de ce dernier pays, la CSN a participé au Collectif pour la démocratie au Togo.

Reconnaissant le rôle du mouvement syndical dans le développement communautaire, la CSN a soutenu des projets communautaires d'autosuffisance alimentaire au Burkina Faso et au Mali par le biais de son fonds d'aide, *Alliance syndicats tiers monde*. Ce fonds est alimenté par des contributions volontaires des membres de la CSN soucieux de contribuer au développement géré par les communautés locales, dans les pays du Sud.

La CSN constate le développement rapide du mouvement syndical dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et désire accroître son soutien aux grands besoins politiques et matériels des organisations en pleine croissance d'effectifs. Bien que membre de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE et de la délégation canadienne à la conférence annuelle de l'OIT, la CSN n'est pas affiliée à une confédération syndicale internationale depuis qu'elle a quitté la Confédération mondiale du travail en 1986. Candidate pour une affiliation à la Confédération internationale des syndicats libres, la CSN souhaite participer à la Conférence syndicale de la Francophonie. Elle espère ainsi accroître son travail de coopération solidaire avec les organisations syndicales d'Afrique de l'Ouest. Malheureusement, la participation de la CSN à ces forums est présentement bloquée par le Congrès du travail du Canada, qui juge que la CSN n'est qu'une organisation «régionale», dont la représentation dans des forums internationaux ne saurait être admise! La CSN espère faire disparaître ces obstacles prochainement et ainsi augmenter sa modeste contribution à la solidarité syndicale internationale.

Confédération des syndicats nationaux
(CSN)
1601, avenue de Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél.: 514-598-2233

La FIIQ

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), qui regroupe 44 000 membres, accorde son appui au Syndicat autonome des infirmières et infirmiers du Burkina Faso (SAIB). Celui-ci a été fondé en octobre 1992 à Ouagadougou mais s'est véritablement constitué lors du congrès de mars 1995, lequel s'est déroulé sous le thème «Place de l'infirmier dans le système de santé au Burkina Faso».

C'est à la suite de la participation de quelques infirmières de la FIIQ à un stage CISO au Burkina Faso en 1992, et de la venue au Québec d'une collègue burkinabè en 1993, que la FIIQ a décidé de soutenir financièrement le SAIB désireux de se tailler une place sur l'échiquier syndical du pays. La naissance du SAIB était donc attendue, afin de permettre aux infirmières et infirmiers de mettre de l'avant les revendications propres à leur profession.

Plusieurs infirmières ont également participé à des collectes de matériel médical qui fut acheminé au Burkina Faso grâce à une collaboration de la FIIQ, de l'un de ses syndicats, le SINEQ (Syndicat des infirmières du Nord-est québécois), et du CISO.

Fédération des infirmières et infirmiers du
Québec (FIIQ)
2050, rue de Bleury, 4ème étage
Montréal (Québec) H3A 2J5
Tél.: 514-987-1141
Téléc.: 514-987-7273

La FTQ

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) est depuis plusieurs années présente en Afrique par une participation directe aux programmes de coopération du Congrès du travail du Canada (CTC) et de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) auxquels elle est affiliée. Depuis 1994, ayant acquis une plus grande autonomie à la suite d'une entente avec le CTC, la FTQ réalise et administre toutes les activités de coopération syndicale en Afrique francophone (ainsi qu'en Haïti) en son nom et au nom du CTC. Ces activités sont surtout des projets de formation syndicale mais aussi des projets socio-économiques.

La FTQ poursuit en Afrique francophone, depuis 1992, un programme intitulé «Le syndicalisme en démocratie». Soucieuse de favoriser l'autosuffisance, elle met l'accent sur la formation de formateurs et formatrices qui sont appelés à animer leurs organisations dans les milieux de travail, les régions, les quartiers. Après avoir tenu des forums nationaux et régionaux sur le rôle des syndicats dans le nouveau contexte démocratique dans plusieurs pays, la FTQ a tenu à Montréal un stage d'échanges sur des thèmes fondamentaux: négociation collective, rôle des femmes dans le mouvement syndical, information comme outil essentiel de la démocratie syndicale. Par la suite, des tournées de consultation ont été menées pour définir les priorités en formation de base des militants, lesquelles ont fourni la matière à la réalisation ultérieure d'un guide d'intervention pédagogique qui est maintenant en usage. Au total, des syndicalistes d'une dizaine de pays d'Afrique francophone ont été touchés par le programme.

Parallèlement, la Fédération soutient, de concert avec le CTC et des partenaires européens, des projets socio-économiques créateurs d'emplois, dans des pays où le pourcentage de salariées et salariés est en baisse constante au profit du secteur informel: Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire.
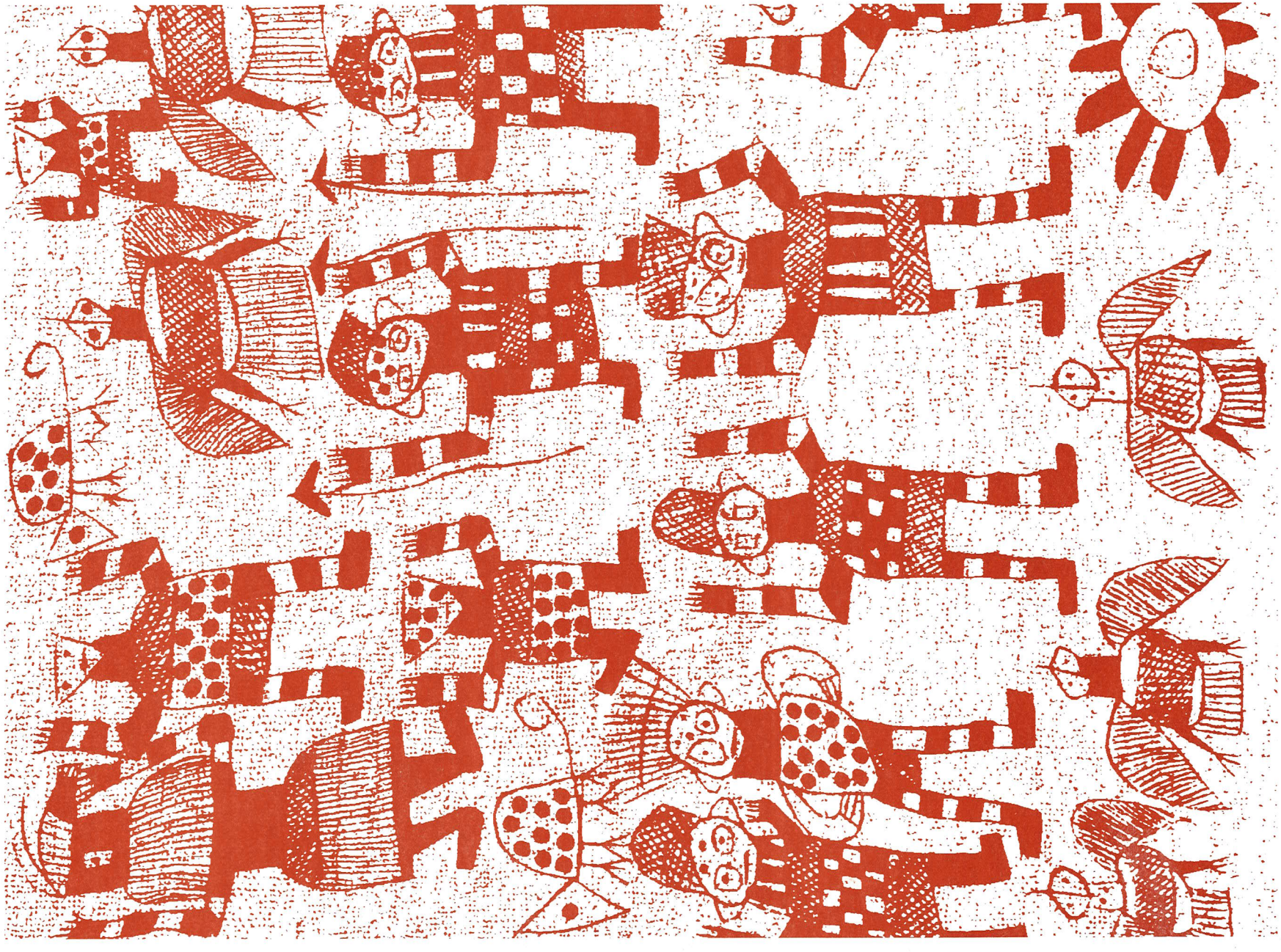
Fédération des travailleurs
du Québec (FTQ)
545, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 2V1
Tél.: 514-383-8000
Téléc. 514-383-8001